



## **Recommandations du GSCET Réunion du CCPM tenue à San Juan, Porto Rico**

Après avoir entendu les exposés et les réponses de la population relatifs aux mesures stratégiques visant à améliorer la résilience face aux catastrophes, nous reconnaissons ce qui suit et formulons les recommandations ci-après :

1. Nous reconnaissons l'esprit de souveraineté et le lien de longue date des Autochtones et des populations locales de Porto Rico avec leurs terres et leurs milieux qui constituent les fondements de la résilience, de même que l'importance de cette identité pour leur capacité à affronter les catastrophes. Les Autochtones maîtrisent les fondements de la résilience aux catastrophes. Les politiques gouvernementales doivent donc inclure des stratégies qui favorisent ces approches novatrices : par exemple, les techniques de construction ancestrales des habitations traditionnelles. La résilience communautaire est une réponse à la destruction de la Terre mère, et la présence des Autochtones de même que leur engagement peuvent être très importants pour la préparation et la réponse aux catastrophes naturelles extrêmes. L'éducation est également nécessaire, et l'inclusion des jeunes est fondamentale.
2. La sécurité alimentaire et hydrique constitue un aspect clé de la résilience aux catastrophes. Les méthodes traditionnelles et les solutions communautaires sont plus efficaces à l'échelon local. Les responsables autochtones doivent avoir accès au financement des infrastructures, et les représentants étatiques doivent aider les nations autochtones et les collectivités locales à assumer un rôle de premier plan. Cela contribue à promouvoir la responsabilité des gardiens et les pratiques traditionnelles des peuples autochtones et des collectivités locales dans l'esprit de leurs croyances spirituelles et de leur culture, et les liens de longue date qui les unissent aux territoires touchés. Les femmes contribuent aussi grandement à ce rôle de direction. Par exemple, les méthodes d'agriculture traditionnelles donnent une indication des cultures résilientes face aux aléas du climat. L'évaluation des impacts doit inclure une évaluation des pertes autres que financières. Il faut instaurer des mécanismes permettant d'évaluer les pertes culturelles et sociales.
3. Une coopération entre tous les ordres d'administration publique est nécessaire pour appuyer la vision et répondre aux besoins des peuples autochtones et des collectivités locales. Les universitaires doivent également être mis à contribution, mais la capacité de direction doit être soutenue à l'échelle locale. Les différentes stratégies de communication familiale sont un bel exemple de ce genre de soutien. Il faut former et soutenir les collectivités pour qu'elles puissent se doter de l'infrastructure nécessaire à la diffusion de l'information, aux soins médicaux d'urgence, aux mesures d'urgence



Commission for Environmental Cooperation  
Comisión para la Cooperación Ambiental  
Commission de coopération environnementale

en matière de gestion de l'eau, à la satisfaction des besoins alimentaires immédiats et à la gestion des feux de forêt. Les collectivités et les peuples autochtones veulent pouvoir utiliser et adapter leurs connaissances traditionnelles, et avoir accès à des moyens de promouvoir des investissements et des économies autonomes pour l'amélioration des écosystèmes et des économies.

À la lumière de ces expériences et commentaires, le GSCET formule les recommandations suivantes à propos de son plan de travail pour l'avenir :

1. Que le GSCET maintienne son engagement à aider la CCE à faire en sorte que les projets menés dans le cadre du PNAACE incluent une participation communautaire, comme prévu. Le processus de subventions du PNAACE est un mécanisme clé qui permet à la CCE d'explorer de nouvelles façons d'obtenir la participation des intervenants et la communication dans un contexte de coopération environnementale trinationale.
2. Que le GSCET passe en revue les rapports de la phase 1 du projet relatif aux CET et envisage de nouvelles façons originales de communiquer et d'obtenir la participation des intervenants ainsi que la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels de la CCE. Depuis quelques années, la CCE travaille davantage avec les peuples autochtones pour la préparation d'avis au CCPM de même que pour les travaux de la Commission ; la prise en compte de leurs expériences permet de mieux comprendre leur vision de l'intervention et de la coopération en matière d'environnement et d'avancement des connaissances. Chacune des Parties a réalisé des progrès à cet égard — certaines initiatives sont incluses dans les trois rapports nationaux.
3. Que le GSCET songe à émettre des recommandations pour la phase 2 du projet de CET relativement à l'Atlas des CET en ligne, de même que pour les plans stratégiques et opérationnels de la CCE. Il importe de s'inspirer de modèles qui ont fait leurs preuves dans les trois pays pour aider la CCE à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels en ce qui a trait à la résilience face aux catastrophes, à une plus grande participation des intervenants et à une meilleure communication. Les points de vue des Autochtones et des populations locales seront essentiels pour la suite des travaux de la CCE. Lors d'une catastrophe, nous devons trouver des solutions efficaces et éviter d'autres dommages aux écosystèmes.

**Kathy Hodgson-Smith**  
**Amelia Reyna Monteros**  
**Cessia Esther Chuc Uc**  
**Maria del Pilar Garcia**  
**Gail Small**  
**Michael Vegh**